

# **Programme de Langue des Signes Française (LSF) au collège**

Le programme de Langue des Signes Française (LSF) pour les trois cycles du collège (cycle d'adaptation (6<sup>e</sup>), cycle central (5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>) et cycle d'orientation (3<sup>e</sup>) se situe dans le prolongement du programme de l'école élémentaire publié au BOEN du 4 septembre 2008. Comme lui, il s'inscrit dans le cadre d'un enseignement bilingue tel qu'il est prévu par la loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées – enseignement que les parents peuvent choisir pour leur enfant sourd.

## **1. Trois objectifs complémentaires**

1. Il s'agit **d'accroître la maîtrise de la langue (LSF) en tant qu'outil de communication en face à face et en différé**. Il convient pour cela de développer les compétences communicationnelles et discursives de l'élève (compréhension et expression en face à face, communication en situation d'interaction, compétences concernant les documents signés enregistrés). L'élève doit parvenir à comprendre la teneur d'une intervention clairement exprimée, à s'exprimer simplement sur des sujets variés, à faire face à des situations de communication avec un ou plusieurs interlocuteurs.

2. Il s'agit **d'observer la LSF en tant qu'objet d'étude**. Cette observation raisonnée contribue largement à la construction de compétences linguistiques, d'ailleurs transférables à l'acquisition parallèle du français écrit.

L'enregistrement vidéo-LSF, déjà présent à l'école primaire, devient au collège le support privilégié de l'analyse du discours. Par l'analyse et la production de documents signés enregistrés ou de fragments d'énoncés en vue d'une communication différée (prise en compte du destinataire absent, du moment et du lieu de l'énonciation...), les jeunes sourds acquièrent une conscience claire de leur langue, une connaissance précise de son fonctionnement et de ses effets. Dans le même temps, l'étude systématique des faits de langue permet une meilleure maîtrise de l'expression orale signée ou enregistrée.

L'apprentissage de la grammaire est fondamental : la connaissance des mécanismes grammaticaux participe pleinement à la structuration de la pensée.

L'analyse et l'interprétation de l'image fixe ou mobile, en lien avec les programmes de français et d'arts plastiques, sont également souhaitables. Analysée en tant que langage, l'image permet de montrer ce que les langues visio-gestuelles ont de commun avec le langage photographique ou cinématographique.

3. Il s'agit **d'envisager la langue comme vecteur de culture**. Comme toute langue, la LSF est porteuse de culture : le lexique, les mécanismes linguistiques, l'image sont autant de voies d'accès à des modes de pensée ou à des représentations du monde propres à cette langue.

La prise en compte progressive d'une culture – provenant à la fois de la culture sourde et de la culture française – communique aux élèves ce sentiment d'appartenance à une double culture qui caractérise les situations de bilinguisme.

L'accent est mis sur le patrimoine culturel (littéraire, artistique, iconographique...) qui sous-tend la LSF.

## **2. Organisation des programmes**

Dans ce programme, sont présentées :

- d'abord les compétences communes aux trois cycles à répartir au long des quatre années ;
- ensuite, sous la forme de trois encadrés distincts, les compétences spécifiques à chaque cycle.

En effet, les formes du discours sont introduites progressivement :

- au cycle d'adaptation, la *narration* est privilégiée et l'étude de la description est amorcée ;
- au cycle central, la *description* est poursuivie et l'*information-explication* est introduite ;
- au cycle d'orientation, l'*argumentation* est étudiée de façon détaillée.

De même, les compétences grammaticales sont envisagées cycle par cycle.

La liberté pédagogique du professeur, définie dans la loi n° 2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École, s'exerce dans l'organisation sur l'année de la progression de son enseignement référé au programme officiel. Il adapte sa démarche aux besoins et à la diversité des publics scolaires.

Des ressources et outils sont proposés aux professeurs sur le site dédié (comme pour le programme de la LSF à l'école primaire) : <http://www.ressources-lsf.cndp.fr/>.

## **A. COMPÉTENCES COMMUNES AUX TROIS CYCLES**

Les compétences communes à l'ensemble des cycles sont à travailler régulièrement et à répartir au cours des quatre années de collège.

### **1. Compétences communicationnelles et discursives**

Il importe de développer la communication en face à face (compétences 1.1, 1.2 et 1.3 ci-dessous) et d'accorder une place plus importante à la communication en différé (signée enregistrée : compétences 1.4 ci-dessous). En effet, cette dernière présente des contraintes de formalisation comparables en LSF et en français écrit. C'est en analysant et en produisant des énoncés enregistrés de plus en plus longs et complexes que l'élève améliore ses compétences discursives en LSF qui se retrouvent aussi en français.

L'élève doit notamment être capable d'identifier et de caractériser les situations de communication qui lui sont proposées.

#### **1.1 Compétences de compréhension dans la communication en face à face**

Dans le cadre d'une présentation en LSF exprimée face à lui, en continu, l'élève poursuit le travail de reconnaissance et de compréhension générale des différentes formes de discours amorcées à l'école primaire.

À partir d'un discours en direct ou de courts enregistrements, l'élève doit être capable de :

- identifier et comparer des énoncés ou extraits d'énoncés selon des critères variés : thème abordé, type de discours en LSF (narratif, descriptif, explicatif, etc.), forme du discours (dialogue, poème, récit autobiographique, etc.) ;
- repérer, comprendre et analyser la forme et l'organisation d'un discours en LSF ;
- repérer, caractériser et comprendre différents registres de langue (familier, courant, soutenu) et de les mettre en relation avec une situation de communication particulière ;
- repérer l'implicite dans un énoncé signé simple et de le formuler explicitement (cycle d'orientation).

#### **1.2 Compétences d'expression dans la communication en face à face**

Dans le cadre d'une présentation signée en continu (dans un temps limité ou pas), exprimée face à des interlocuteurs variés et plus ou moins nombreux, l'élève poursuit le travail d'amélioration de son expression, amorcé à l'école primaire.

L'élève doit être capable de :

- produire des énoncés variés selon des contraintes de forme et de contenu selon le thème abordé ;
- adopter une structuration claire et cohérente ;
- reformuler des énoncés travaillés au préalable ;
- utiliser des types de discours de formes variées (dialogue, poème, récit de moment vécu, etc.) selon des modalités variées, avec ou sans préparation préalable, dans des situations variées de communication, immédiate, différée ;
- prendre davantage conscience des registres de langue (familier, courant, soutenu) et y recourir de manière progressive et pertinente. Les mettre en relation avec la situation de communication particulière (communication à destination de camarades, communication face à un public varié comprenant des personnes inconnues, etc.) ;
- recourir de façon volontaire et pertinente à l'implicite ou au contraire fournir des informations explicites à ses interlocuteurs, en vue d'assurer leur compréhension (quand ? où ? qui ? quoi ? comment ?) ;
- justifier ses choix en indiquant les connaissances partagées ou non, partagées entre lui et ses interlocuteurs ;
- repérer, analyser et comprendre une définition (notamment dans l'utilisation des dictionnaires de LSF) ;
- repérer, analyser et comprendre un exemple ;
- faire la distinction entre la définition et l'exemple.

### 1.3 Compétences de communication en situation d'interaction

Au cycle 3 de l'enseignement primaire, l'apprentissage de la communication signée en situation d'interaction consiste essentiellement pour l'élève à améliorer l'expression de son point de vue et à comprendre celui des autres dans le cadre d'échanges au sein de la classe, gérés par l'enseignant. Ce travail doit être poursuivi et affiné, sur l'ensemble des trois cycles.

À sa sortie du collège, l'élève doit être capable de :

- échanger sur des sujets variés avec des interlocuteurs connus ou non ;
- dégager, après un échange avec plusieurs interlocuteurs sur un sujet, les principales idées qui ont été avancées ;
- adopter et comprendre différents registres de langue adaptés à la situation d'interaction et à chaque interlocuteur ;
- dans le cadre de jeux de rôles, adopter un point de vue qui n'est pas le sien, adopter un rôle particulier (vendeur / acheteur, journaliste / interviewé...) ;
- repérer les points d'accord et de désaccord entre deux interlocuteurs ou plus.

Concernant la pratique de l'interview, l'élève doit être capable de :

- préparer et mettre en œuvre un court entretien sur un thème proche de ses centres d'intérêt ;
- répondre à une interview.

Il doit également être capable d'échanger des informations en situation de communication à distance avec webcam, notamment d'adapter son discours à la situation particulière (filmée avec un plan plus serré, léger ralentissement du rythme du fait des aléas du flux vidéo, précision plus importante...).

### 1.4 Compétences concernant les documents signés enregistrés

L'élève apprend à utiliser, de plus en plus sans l'aide de l'enseignant, les outils d'enregistrement et de visionnage et à organiser des documents de productions signées sur supports informatiques.

#### 1.4.1. Compétences de compréhension de documents signés enregistrés

L'enseignant développe le goût du visionnage d'enregistrements divers plus longs et plus complexes : nature, forme et sujets variés (littéraires ou non). Au cycle d'adaptation on se contentera d'images illustratives peu codifiées. La « lecture suivie » de supports vidéo longs peut être envisagée dès la 6e (pièce de théâtre en LSF, contes en LSF...) et poursuivie au cours des cycles suivants.

L'élève doit être capable de :

- identifier et nommer le ou les auteurs d'un enregistrement et le ou les destinataires du discours ;
- identifier et qualifier les différentes situations dans lesquelles un discours a été enregistré (où ? quand ? comment ? identité et statut de l'auteur) ;
- signer à partir de vidéos des extraits littéraires après les avoir parfaitement mémorisés ;
- différencier l'enregistrement d'une situation de communication immédiate entre des interlocuteurs d'un enregistrement en vue d'une communication différée ;
- repérer et caractériser les différences de contenu et de forme entre la communication immédiate et la communication différée (niveau d'implicite différent, connaissances partagées entre interlocuteurs différents, possibilité ou impossibilité de recours au contexte immédiat...) ;
- justifier son interprétation en s'appuyant sur des éléments précis du discours enregistré ;
- repérer des lacunes ou des incohérences dans un enregistrement signé fait par lui ou ses camarades ;
- repérer l'articulation entre commentaires et images (concernant les supports comportant à la fois des images d'illustration ou de reportage et du discours signé).

#### 1.4.2. Compétences d'expression concernant la LSF enregistrée

L'enseignement de la LSF au collège contribue à l'apprentissage des TIC : l'élève apprend à manier les outils d'enregistrement et de visionnage et à organiser des documents de productions signées sur supports informatiques.

L'élève doit être capable de :

- produire et reproduire, si nécessaire, des enregistrements de fonctions et de genres variés, clairs et organisés, en vue d'une communication différée, en proposant un pré-enregistrement ayant le statut d'un « brouillon » et un ou des enregistrements ultérieurs améliorés et corrigés ;
- déterminer et caractériser la situation d'énonciation dans laquelle il se trouve ;
- reprendre, en vue de l'améliorer ou de le compléter, un enregistrement signé par un camarade ;
- expliciter ses intentions en tant qu'auteur d'un discours signé enregistré (raconter, convaincre ou émouvoir, faire rire...).

## **2. Compétences linguistiques et culturelles**

La langue des signes, comme toute autre langue, a ses propres constructions syntaxiques et elle est le vecteur d'un contenu culturel.

### **2.1 Grammaire**

L'apprentissage de la grammaire est essentiel : il permet d'acquérir une conscience de faits de langue permettant une expression appropriée dans les situations authentiques de la vie sociale. La dimension visuelle de la grammaire de la LSF, sa spatialité fait l'objet d'une attention particulière (dire en montrant / dire sans montrer).

La liste des compétences à acquérir spécifiquement à chaque cycle figure dans les encadrés ci dessous. La grammaire est travaillée dans l'esprit des compétences à acquérir.

### **2.2 Lexique**

L'acquisition progressive d'un lexique de plus en plus riche, précis et rigoureux est un objectif fondamental du collègue.

L'élève doit être capable de :

- utiliser un lexique précis, varié, rigoureux lié aux thèmes abordés et le classer par catégories ;
- donner un ou plusieurs synonymes ou signes de sens avoisinant, de donner un antonyme pour un signe ou une expression signée ;
- analyser la formation de signes standard ;
- distinguer le sens propre et le sens figuré ;
- enrichir le vocabulaire de l'émotion, de la sensation, de l'espace et du temps, de la spatio-temporalité, de l'abstraction, du jugement et du raisonnement ;
- analyser et utiliser les différents procédés métaphoriques spécifiques à la LSF ;
- connaître le lexique métalinguistique permettant de décrire la langue et concernant, par exemple, les registres différents, les types de discours, les caractéristiques du discours narratif, le statut des interlocuteurs d'une communication : auteur, narrateur, émetteur, récepteur ;
- utiliser un vocabulaire précis, varié et rigoureux en rapport avec le thème concerné, notamment un vocabulaire spatial (lieux, positionnement d'objets les uns par rapport aux autres), temporel (dates, durée, chronologie...), de quantification (informations chiffrées), de qualification (qualités d'un objet, couleurs, taille...);
- produire une définition ;
- produire un exemple.

### **2.3 Connaissances socioculturelles**

La découverte des éléments clés de la culture propre à la communauté des sourds (origine des signes, histoire et évolution de la langue, rapports entre culture et société...) est nécessaire. Elle prend en compte les contenus des programmes de français et d'histoire notamment, tels qu'ils sont fixés pour chaque cycle.

L'enseignant peut prendre appui sur des documents écrits, illustratifs ou filmiques dont l'intérêt culturel (littérature, civilisation, éducation à la citoyenneté) est avéré, soit en liaison avec les contenus culturels des autres disciplines enseignées, soit en rapport avec l'actualité ou avec la culture sourde. L'existence de variations linguistiques régionales doit être portée à la connaissance des élèves ainsi que les processus d'émergence de signes nouveaux.

L'élève doit être capable de :

- repérer les éléments socioculturels dans les documents proposés ;
- percevoir l'appartenance à deux cultures à travers des situations de la vie quotidienne et être capable de s'adapter à l'une comme à l'autre ;
- comprendre des énoncés différents émis par des personnes d'origines socioculturelles ou d'âges différents ;
- comprendre l'évolution de la culture des Sourds au travers des époques.

## **3. Compétences permettant de passer de la LSF au français écrit**

Étant donné qu'il s'agit ici du programme de LSF, dans le cadre défini du bilinguisme, toute activité de passage d'une langue à l'autre doit tenir compte du niveau de français atteint par l'élève.

L'enseignant veille ponctuellement à ce que l'élève soit capable de :

- comparer ponctuellement des énoncés en français écrit et en LSF ;
- appréhender la polysémie des signes ou des mots propres à chaque langue ;
- réaliser une proposition signée à partir d'un énoncé français adapté au niveau de français des élèves ;

- traduire en LSF une proposition écrite, une expression ou un mot en contexte. Le choix sera adapté à son niveau de lecture et de maîtrise de la langue française ;
- résumer en LSF un texte écrit en français, en rapport avec son niveau de maîtrise du français.

## **B. COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES À CHAQUE CYCLE**

### **1. Compétences spécifiquement travaillées au cycle d'adaptation (6<sup>e</sup>)**

Le cycle d'adaptation s'attarde particulièrement sur la narration et la description. En lien avec les objectifs du programme de français, l'enseignant propose à ses élèves une étude approfondie de la narration et des formes littéraires ou non qu'elle revêt en LSF. L'étude approfondie de la description est commencée et continuée au cycle central.

**Concernant la narration**, l'élève doit être capable :

- *En compréhension signée directe ou différée grâce à l'enregistrement*
  - de repérer les différentes étapes d'un discours narratif en LSF (structuration du discours selon le schéma narratif classique : situation initiale, rupture, péripéties, dénouement, situation finale) ;
  - de repérer les effets produits (effet comique, tragique, etc...). L'attention de l'élève est attirée sur l'intention du locuteur ;
  - d'identifier les différentes situations d'énonciation ;
  - d'analyser les situations en précisant ses caractéristiques (quand, où, comment se passe l'action ? qui communique avec qui ?) ;
  - de distinguer émetteur / récepteur, narrateur / auteur ;
  - de repérer des lacunes ou des ellipses volontaires, des retours en arrière ou des discontinuités dans la chronologie.
- *En expression signée directe ou différée grâce à l'enregistrement*
  - de respecter les différents moments du discours narratif en LSF (structuration du discours selon le schéma narratif classique : situation initiale, rupture, péripéties, dénouement, situation finale) ;
  - de produire volontairement et de façon pertinente des effets sur son groupe, en recourant à certains procédés (effet comique, tragique, etc.) ;
  - de choisir volontairement et de façon pertinente des retours en arrière ou des discontinuités dans la chronologie en justifiant ses choix.

**Concernant la description**, l'élève doit être capable :

- *En compréhension signée directe ou différée grâce à l'enregistrement*
  - de repérer et caractériser l'organisation générale d'une description longue ;
  - de repérer et caractériser les différentes parties d'un discours descriptif (plan d'ensemble fixe, description générale) ;
  - de repérer les effets produits par une description sur le groupe (effet comique, poétique, etc.) ;
  - de repérer et analyser les procédés de zoom sur certaines parties à décrire.
- *En expression signée directe ou différée grâce à l'enregistrement*
  - de respecter les différents moments d'un discours descriptif (plan d'ensemble fixe, description générale, description rapprochée) ;
  - de structurer son discours selon la progression classique : plan d'ensemble fixe, description générale, description rapprochée ;
  - de recourir à des procédés de style visant à produire un effet particulier sur son auditoire (effet comique, poétique, etc.).

**Concernant la grammaire**, l'élève doit être capable de :

- identifier les principales structures de transferts et signes standards et la façon dont ils sont articulés ;
- identifier différentes fonctions du regard ;
- distinguer le discours de l'énonciateur de celui des protagonistes (transferts de personnes) ;
- distinguer différentes valeurs du pointage : en référence à l'action, au temps et au lieu ;
- connaître le premier des quatre paramètres manuels du signe standard (configuration d'une ou des deux mains, symétrie ou non) ;
- s'exprimer selon les axes du temps ;
- identifier différentes valeurs aspectuelles d'un procès (accompli, inaccompli) ;
- utiliser les valeurs quantifiantes et qualifiantes de l'expression faciale ;
- maîtriser les valeurs ajoutées de la mimique faciale : le conditionnel, l'impératif, l'interrogatif, l'assertif, le négatif et l'interro-négatif.

## 2. Compétences spécifiquement travaillées au cycle central (5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>)

Le cycle central poursuit l'étude de la description et se consacre à l'information et l'explication. Toujours en lien avec le programme de français, l'enseignant propose à ses élèves des formes littéraires ou non que ces deux types de discours peuvent revêtir en LSF.

**Concernant la narration**, l'élève doit être capable :

- *En compréhension signée directe ou différée grâce à l'enregistrement*
  - de caractériser et nommer les différentes étapes d'un discours narratif en LSF (structuration du discours selon le schéma narratif classique : situation initiale, rupture, péripéties, dénouement, situation finale).
- *En expression signée directe ou différée grâce à l'enregistrement*
  - de justifier l'implicite ou au contraire l'explicite dans son discours en déterminant les connaissances partagées ou non entre lui et son destinataire.

**Concernant la description**, l'élève doit être capable :

- *En compréhension signée directe ou différée grâce à l'enregistrement*
  - de repérer et analyser les procédés de rétrécissement ou agrandissement de certaines parties à décrire (effet zoom) ;
  - de repérer et expliciter les différents moments et procédés de description en plan mobile (déplacement dans un lieu) ;
  - de repérer et expliciter les différents moments et procédés de description interne (point de vue interne / externe à l'objet) ;
  - d'identifier l'angle de vue adopté par le locuteur (vue de côté, vue du dessus...).
- *En expression signée directe ou différée grâce à l'enregistrement*
  - d'adopter un angle de vue original afin de créer un effet (de suspens ou de mystère par exemple) ;
  - de respecter la structuration d'une description d'un plan mobile ;
  - d'utiliser volontairement et de façon pertinente des procédés de zoom ;
  - de recourir de façon pertinente à la description d'un point de vue externe ou interne à l'objet ;
  - d'adopter un angle de vue adapté ou visant à produire un effet particulier (vue de côté, vue du dessus).

**Concernant l'information – explication**, l'élève doit être capable :

- *En compréhension signée directe ou différée grâce à l'enregistrement*
  - de repérer, analyser et comprendre la structuration d'un discours informatif ou explicatif long sur des sujets variés parfois inédits, en rapport avec son âge (conférence ou exposé) ;
  - de repérer notamment les différents moments du discours informatif et leur articulation logique (informations générales / particulières, différents thèmes abordés successivement) ;
  - de repérer, analyser et catégoriser les différentes informations fournies par le discours ;
  - de repérer et analyser les informations destinées à préciser une information déjà donnée ;
  - de repérer les informations essentielles et les informations secondaires ;
  - de repérer et analyser les informations de type spatial (lieux, positionnement d'objets les uns par rapport aux autres) et temporel (dates, durée, chronologie...) ;
  - de repérer et analyser les informations destinées à quantifier (informations chiffrées) ;
  - de repérer et analyser les informations destinées à qualifier (qualités d'un objet, couleurs, taille...).
- *En expression signée directe ou différée grâce à l'enregistrement*
  - de faire un exposé ou une communication à but informatif en LSF face à la classe en respectant une structuration visible, claire et efficace ;
  - de choisir et ordonner les informations ;
  - de compléter un discours en repérant les informations manquantes ;
  - de faire un résumé d'information ou au contraire une information détaillée sur un même thème ;
  - de produire des outils informatifs enregistrés pour la classe ou pour des destinataires connus ou non.

**Concernant la grammaire**, l'élève doit être capable de :

- distinguer le plan de l'énoncé et celui de l'énonciation ;
- expliciter différentes fonctions du regard ;
- analyser, exprimer et produire les principales structures de transferts et signes standard et la façon dont ils sont articulés ;
- segmenter les différents types d'unités sémantiques d'un court énoncé ;
- savoir nommer l'agent, le bénéficiaire, le patient et l'action dans les structures de transfert ;
- reconnaître et exprimer l'opposition, la cause, la conséquence, la comparaison ;

- identifier des références temporelles, spatiales ;
- utiliser les principaux procédés de reprise des entités et des indications spatiales et temporelles (proformes, regard, localisation des signes...) ;
- identifier de nouvelles valeurs aspectuelles d'un procès (ponctuel, duratif et itératif) ;
- identifier et exprimer les structures concernant les discours rapportés ;
- connaître les trois autres des quatre paramètres manuels du signe standard (orientation, emplacement, mouvement) ;
- distinguer la main dominée de la main dominante ;
- comprendre l'association du regard et du mouvement du buste ;
- repérer les verbes qui s'orientent dans l'espace.

### **3. Compétences spécifiquement travaillées au cycle d'orientation (3<sup>e</sup>)**

Le cycle d'orientation s'attarde particulièrement sur l'argumentation. Le lien avec les objectifs du programme de français ou d'histoire est recherché. L'enseignant propose à ses élèves différentes formes qu'elle revêt en LSF.

**Concernant l'argumentation**, l'élève doit être capable :

- *En compréhension signée directe ou différée grâce à l'enregistrement*
  - de repérer, caractériser et nommer les différents moments et procédés d'un discours argumentatif en LSF (structuration du discours selon le schéma classique thèse / arguments ou arguments / conclusion) ;
  - d'identifier et analyser différents supports visant à convaincre (discours de type politique) ;
  - de repérer les stratégies de manipulation dans un discours ou support à visée argumentative (publicité, discours de propagande, par exemple profession de foi en vue de l'élection de délégués de classe...) ;
  - d'identifier les arguments objectifs et subjectifs ;
  - de relever, analyser et comprendre le lexique lié à l'expression de l'opinion (« débat », « accord », « à mon avis », « je pense », « je crois »).
- *En expression signée directe ou différée grâce à l'enregistrement*
  - de défendre son avis sur un sujet au moyen de plusieurs arguments ;
  - de défendre un avis qui n'est pas le sien au moyen de plusieurs arguments ;
  - de présenter un point de vue contrasté sur un sujet (de type avantage / inconvénients ou thèse / antithèse) ;
  - de produire des arguments subjectifs / objectifs ;
  - de produire un document signé, enregistré ou en direct, ayant pour but de promouvoir un produit ou une idée ;
  - d'utiliser le lexique d'opinion (« à mon avis », « je crois », « je pense », « je ne suis pas d'accord »...).

**Concernant la grammaire**, l'élève doit être capable de :

- distinguer temps de l'énoncé et temps de l'énonciation ;
- identifier et exprimer les structures concernant les stéréotypes de transferts de personne, les semi-transferts et les doubles transferts ;
- reconnaître et exprimer l'opposition, la condition et l'emphase ;
- approfondir les différentes fonctions du pointage ;
- approfondir les différentes fonctions du regard ;
- identifier des doubles références (temporelles, spatiales...) ;
- savoir les différentes fonctions du mouvement à partir d'un même signe standard ;
- commencer à comprendre et connaître les contraintes internes du signe standard ;
- comprendre les valeurs aspectuelles des verbes ;
- distinguer les verbes orientables, directionnels et fixes.